



Les services de l'État mobilisés pour la 40^e édition du Printemps de Bourges

Jeudi 7 avril 2016

Dossier de presse



Contacts presse :

Bureau de la communication interministérielle - 02.48.67.34.36 – pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant – CS 60022- 18020 BOURGES Cedex –
TEL. : 02 48 67 18 18 – Télécopie : 02 48 67 34 37 - www.cher.gouv.fr

UN PRINTEMPS DE BOURGES FESTIF ET SÉCURISÉ

Une mobilisation de tous les services dans la ville et aux abords

- 1) Un dispositif renforcé de **surveillance générale** dans la ville de Bourges, avec une occupation maximale de la voie publique :
 - **380 agents sur le terrain** issus des services de la police nationale, de la police municipale, des services d'incendie et de secours, de la gendarmerie et des douanes ;
 - Des **renforts supplémentaires** en centre-ville (une compagnie de CRS) ou à proximité (15 motards de l'unité motocycliste zonale -UMZ- et une section Sentinelle) ;

au total, près de 500 personnels déployés.

- **71 caméras de voie publique** opérationnelles et un centre de supervision urbain (CSU) en fonction 24/24h.
- 2) Des missions de prévention et de sécurisation des personnes :
 - assistance aux personnes ;
 - prévention et sanction des addictions (alcool, stupéfiants) ;
 - contrôle de la circulation dans le périmètre défini ;
 - application de l'arrêté préfectoral interdisant la vente à emporter de boissons alcoolisées et le transport par tout récipient en verre de toute boisson ;
 - prise en charge des animaux errants.

La lutte contre l'insécurité routière sur les principaux axes routiers et autoroutiers menant à Bourges

Des contrôles systématiques pour l'accès aux salles par l'organisateur du festival

- 1) Au **pré-contrôle** :
 - vérification de la validité des billets ;
 - contrôle visuel des sacs et des personnes avec ouverture des manteaux ou des vestes amples.
- 2) Au **contrôle** :
 - contrôle des billets et des badges nominatifs ;
 - contrôle des sacs ;
 - palpation de sécurité par des agents agréés.

DES LIEUX DÉDIÉS À LA PRISE EN CHARGE DES FESTIVALIERS

Des espaces « PRÉVENTION »

Le Printemps de Bourges a développé depuis plusieurs années, avec les services de l'État, un dispositif de prévention qui rassemble un grand nombre de partenaires : services de l'État en charge de la jeunesse (DDCSPP) ou de la sécurité routière (DDT), Préfecture, Police nationale, ARS, collectivités locales, associations de prévention mais aussi mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.

Fort de son expérience en la matière, ce dispositif est à l'origine d'un guide national « *Grands rassemblements sportifs et culturels : mettre en place un dispositif adapté de prévention et de réduction des risques* ».

Les services de l'État assurent la coordination générale du dispositif qui rassemble plus de 80 personnes.

« Le Campement » - Les Rives d'Auron (face à la billetterie)

« Le Campement » (grand espace de 100m²) regroupe des associations de prévention ou de promotion de la santé (CODES, ANPAA, la Maison des Adolescents, le Réseau VIH de Bourges, le CSAPA CAET (ACEP), le planning familial), des acteurs culturels (association Emmetrop), la ville de Bourges (BIJ/service jeunesse), les Promeneurs du Net, Carrefour et Emmaüs.

Il est ouvert du mardi 12 au samedi 16 avril de 15h à 24h et le dimanche 17 avril de 15 h à 19 h.

Les festivaliers (jeunes adultes, familles) et les professionnels peuvent :

- échanger, dialoguer avec des personnes formées et à l'écoute ;
- trouver de la documentation, une mise à disposition de préservatifs, d'éthylotests, de ré-glettes d'alcoolémie, de tabacologie, de substances psycho-actives et d'addictologie, des bouchons d'oreille ;
- bénéficier d'animations :
 - cocktails de jus de fruits de 16h à 17h puis de 20h à 21h du mardi au dimanche
 - vendredi et samedi : présence des sœurs de la perpétuelle indulgence entre 17h et 22h.

Les équipes de prévention itinérantes (EPI) et de réduction des risques (RDR)

Les équipes itinérantes, coordonnées par la Ligue de l'Enseignement du Cher (FOL 18) vont à la rencontre des festivaliers sur le Printemps de Bourges et en centre-ville. Ils assurent une mission de prévention des addictions « Écoute, dialogue, orientation », du mardi au samedi, de 21h à 3h.

Des professionnels d'associations spécialisées (CAARUD, CSAPA, ANPAA) et formés à la réduction des risques vont à la rencontre des festivaliers pouvant être en difficulté suite à des consommations excessives de substances psycho-actives (alcool et autres produits). Action itinérante sur le festival et en centre-ville, de 21h à 2h du mardi au jeudi, de 21h30 à 4h le vendredi et de 21h30 à 6h, le samedi.

Un stand de réduction des risques est ouvert aux heures des maraudes à l'angle de la rue Vieil Castel et de la rampe Marceau. Une analyse qualitative de substances peut être effectuée les jeudi et vendredi de 22h à 2h et le samedi de 17h à 20h et de 22h à 2h dans les locaux de l'ACEP.

Stand « Sécurité routière » - place Séraucourt

« **SAM, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas** » est au cœur du dispositif pour sensibiliser les festivaliers à la nécessité d'organiser leur retour de fête, parce que l'alcool au volant reste aujourd'hui le premier facteur de mortalité routière dans le Cher.

Des **ateliers de sensibilisation** aux risques liés à la fête sont proposés tous les jours de 15h à 22h :

- tests de réflexes avec lunettes simulant une alcoolémie de 0,8 g/l de sang.
- simulateur d'alcoolémie destiné à faire prendre conscience de l'impact d'une consommation d'alcool au cours d'une soirée (courbe d'alcoolémie et délai d'élimination de l'alcool)
- promotion des cocktails sans alcool de « Sam ».

Un espace « DÉTENTE Sécurité routière »

Un espace détente avec SAM (et Tonnerre Productions) est installé Square Cardinal Lefèbvre le samedi 16 et le dimanche 17 avril de 12h à 18h. L'objectif est d'encourager les festivaliers à **se reposer en musique et s'auto-contrôler** avant le départ.

Des espaces « HÉBERGEMENT »

Hébergement sommaire

L'hébergement sommaire est ouvert du mardi 12 à 22h jusqu'au dimanche 17 avril à 11h et repose sur la mise à disposition d'un gymnase destiné aux personnes en situation d'errance. Il offre aussi une présence éducative avec des éducateurs spécialisés expérimentés. Cette action est gérée par la FOL 18.

Hébergement CEMEA en lycées

Cet hébergement est mis en place par un mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, les centres d'entraînement aux méthodes d'enseignement actives (CEMEA).

L'idée est d'accueillir les jeunes dans un cadre pédagogique et culturel en leur proposant des rencontres avec des artistes, des ateliers d'écoute musicale, une action web radio, l'utilisation du studio de répétition...

Action mise en place en utilisant les locaux des lycées :

- Lycée Jacques Cœur (165 lits) 108 rue Jean Baffier - Accueil de jeunes et de séjours de vacances dans des locaux habilités
- Établissement Sainte-Marie (87 lits) 38 rue Jean Baffier
- Établissement Saint-Dominique (96 lits) 9 rue Émile Deschamps

Un poste de SECOURS avancé

Un poste de secours est activé par le SDIS place Miles Davis afin d'assurer les premiers soins, des conseils médicaux et qui peut éventuellement solliciter une évacuation.

DES CONTRÔLES SANITAIRES ET ANTI-FRAUDES

Des **contrôles alimentaires** sont effectués dans les stands de sandwiches, kebabs et boissons pour vérifier la conformité de ce qui est livré au consommateur, la bonne hygiène de fabrication et l'affichage des prix.

Des **contrôles non alimentaires et de contrefaçons** sont également effectués sur les stands de vêtements, chaussures, bijoux.

Les stands proposant de l'**alcool et du tabac** à la vente (cigarettes, tabac à chicha) sont également contrôlés.

Des **contrôles ciblés** sur les arrivages de produits prohibés ou fortement taxés (stupéfiants, tabac, alcools, contrefaçons) sont effectués par des agents des Douanes de façon à prévenir les risques d'arrivage de ces produits sur le site ou aux abords immédiats du site par les voies routières ou ferroviaires.

LES PARTENAIRES SÉCURITÉ DU FESTIVAL

